

2026

Formations

Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre



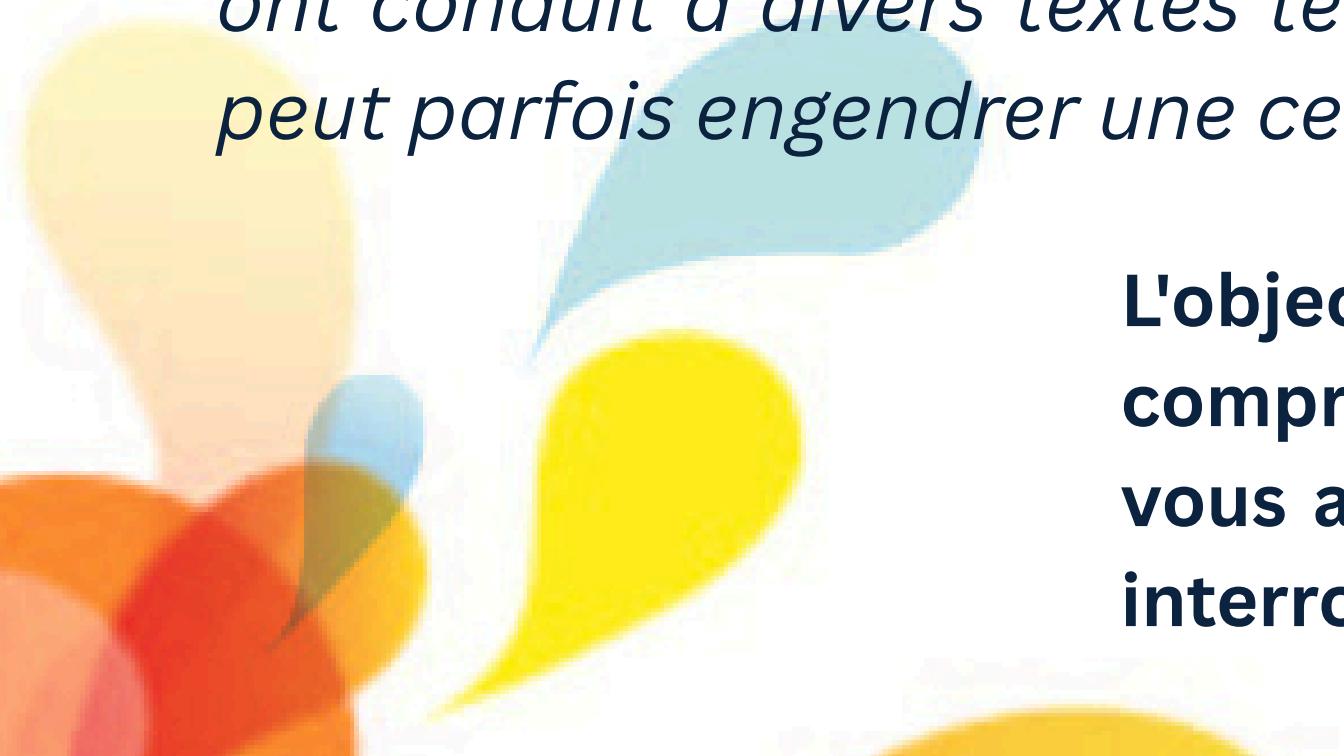
Module - Fonctionnement de l'association sportive

Les objectifs

Module sur le Fonctionnement de l'Association Sportive

Ce module se compose de six formations axées sur le sujet du fonctionnement des associations sportives.

Que vous soyez un dirigeant sportif expérimenté ou un nouveau venu, vous vous êtes sûrement déjà interrogé sur le fonctionnement de votre association. Vos recherches vous ont conduit à divers textes tels que la loi de 1901, le Code du Sport et les Statuts, ce qui peut parfois engendrer une certaine confusion.



L'objectif de ces six formations est de vous aider à analyser et à comprendre les principes de fonctionnement de votre association, en vous appuyant sur les textes fondamentaux, afin de dissiper toutes vos interrogations.

Les formations

- **Formaliser son projet associatif le mardi 10 mars 2026 de 18h00 à 21h00.** *Cette formation vous permettra de définir les différentes étapes d'écriture du projet associatif.* **Possibilité de suivre cette formation en présentiel ou en visioconférence.**
- **Quelles sont les différentes responsabilités des dirigeants associatifs ? le ou la président.e est il.elle toujours responsable en cas d'accident ? le mardi 24 mars 2026 de 18h00 à 21h00.** *Cette formation vous permettra d'identifier les responsabilités engagées par l'association et ses préposés et de définir les moyens pour éviter ou diminuer la mise en cause de la responsabilité des dirigeants de l'association.* **Cette formation se déroule en visioconférence.**
- **Comment organiser son Assemblée Générale ? Restez serein grâce à votre maîtrise du cadre réglementaire (statuts et code du sport) le jeudi 09 avril 2026 de 18h00 à 20h00.** *Cette formation vous permettra de déterminer les éléments nécessaires à la préparation d'une Assemblée Générale et de conduire efficacement cette dernière.*
Cette formation se déroule en visioconférence.
- **Statuts, règlement intérieur et acteurs : êtes vous certain de bien maîtriser le cadre réglementaire de votre association sportive ? le mercredi 15 avril 2026 de 18h00 à 20h00.** *Cette formation vous permettra de vous assurer de la conformité du règlement intérieur et des statuts de votre association.* **Cette formation se déroule en visioconférence.**
- **Nouveaux Dirigeants : vous venez de prendre vos fonctions et/ou avez des questions sur le fonctionnement associatif ? Nous vous attendons pour répondre à vos interrogations ! le mardi 08 septembre 2026 de 18h00 à 20h00.** *Cette formation vous permettra de mieux appréhender vos fonctions de dirigeant associatif.* **Cette formation se déroule en présentiel à la Maison Départementale des Sports**
- **Comment impliquer le plus grand nombre dans son association le mardi 08 décembre 2026 de 18h00 à 20h00.** *Cette formation vous permettra de comprendre la gouvernance participative et son implication dans une association sportive.*
Possibilité de suivre cette formation en présentiel ou en visioconférence.

The background of the slide features a dynamic, abstract design composed of numerous overlapping, semi-transparent, rounded shapes. These shapes are primarily in shades of blue, red, yellow, and orange, creating a sense of depth and movement. They are scattered across the entire frame, with some shapes appearing in the foreground and others in the background.

Module - Communication de l'association sportive

Les objectifs

Module sur la communication de l'Association Sportive

Ce second module est composé de trois formations.

La communication est un domaine essentiel pour les associations sportives mais qu'est ce que la communication ? Comment bien communiquer ? Comment créer des visuels ? etc. Il n'est pas toujours évident de se lancer et d'évoluer dans ce domaine en constante évolution.

L'objectif de ces trois formations est de vous faire comprendre ce qu'est la communication, comment s'exprimer verbalement, créer un visuel et utiliser de manière dynamique les outils de communication, etc.

Les formations

- **Comment conduire efficacement une réunion ? le mardi 13 janvier 2026 de 18h00 à 20h00.** *Cette formation vous permettra de comprendre comment organiser et animer efficacement une réunion.*
Possibilité de suivre cette formation en présentiel à la Maison Départementale des Sports ou en visioconférence.
- **Comment dynamiser sa communication sur les réseaux sociaux ? le jeudi 08 octobre 2026 de 18h00 à 21h00.** *Cette formation vous permettra de comprendre comment créer une dynamique associative en étant actif sur les réseaux sociaux.*
Possibilité de suivre cette formation en présentiel à la Maison Départementale des Sports ou en visioconférence.
- **Comment utiliser l'intelligence artificielle ? Enjeux, éthique et prompt le lundi 09 novembre 2026 de 18h00 à 21h00.** *Cette formation vous permettra de comprendre ce qu'est l'intelligence Artificielle, de prendre conscience des enjeux liés à cet outil et de savoir rédiger un prompt.* **Cette formation se déroule en présentiel à la Maison Départementale des Sports**
- **Créer un visuel avec CANVA le jeudi 17 décembre 2026 de 18h00 à 20h00.** *Cette formation vous permettra d'être en capacité de créer un visuel avec le logiciel CANVA.* **Cette formation se déroule en présentiel à la Maison Départementale des Sports**





Module - Gestion financière et comptable de l'association sportive

Les objectifs

Module sur la Gestion Financière et Comptable de l'Association Sportive

Ce troisième module se divise en quatre formations.

La gestion financière et comptable est un aspect crucial pour les associations sportives. Comment gérer efficacement les finances ? Comment établir un budget prévisionnel ? Comment assurer un suivi comptable rigoureux ? etc. Il n'est pas toujours facile de s'engager dans ce domaine.



L'objectif de ces quatre formations est de vous familiariser avec la compatibilité associative et de vous offrir des pistes de financement pour votre association sportive.

Les formations

- **Comment établir un budget prévisionnel le mardi 19 mai 2026 de 18h00 à 21h00.** *Cette formation vous permettra de comprendre les étapes de réalisation d'un budget prévisionnel et de savoir traduire de façon chiffrée un projet à travers le budget prévisionnel.*
Cette formation se déroule en présentiel à la Maison Départementale des Sports
- **Comprendre et analyser les comptes annuels ? Les comptes associatifs démystifiés : de la lecture à l'analyse ! le jeudi 28 mai 2026 de 18h00 à 21h00.** *Cette formation vous permettra de savoir définir ce que sont un compte de résultat et un bilan et de savoir lire et comprendre ces derniers.* **Cette formation se déroule en présentiel à la Maison Départementale des Sports**
- **Comment remplir efficacement un dossier de subvention le jeudi 03 septembre 2026 de 18h00 à 21h00.** *Cette formation vous permettra d'identifier le cadre réglementaire des subventions et de savoir remplir une demande de subvention.*
Possibilité de suivre cette formation en présentiel à la Maison Départementale des Sports ou en visioconférence.
- **Les règles fiscales associatives le mardi 17 novembre 2026 de 18h00 à 21h00.** *Cette formation vous permettra de connaître le cadre fiscal lié au mécénat et au partenariat.*
Cette formation se déroule en présentiel à la Maison Départementale des Sports



Module - Basi Compta

Les objectifs

Le CDOS de l'Indre propose aux associations sportives une aide à la comptabilité grâce à un logiciel développé par le CDOS de la Vienne : Basi'Compta.

Qu'est-ce que Basi'Compta ? Basi'Compta est un logiciel d'aide à la comptabilité de trésorerie pour les associations sportives. Son objectif est de simplifier la fonction de trésorier et de rendre la comptabilité lisible et accessible.

Quatre formations de prise en main du logiciel sont proposées dans l'année

Les formations

- **Lundi 26 janvier 2026 de 18h00 à 21h00**
- **Mardi 16 juin 2026 de 18h00 à 21h00**
- **Mardi 22 septembre 2026 de 18h00 à 21h00**
- **mardi 03 novembre 2026 de 18h00 à 21h00**

Toutes ces formations se déroulent en présentiel à la Maison Départementale des Sports



Module - Lutte contre les violences dans le sport

Les objectifs

Sensibilisation à la lutte contre les violences dans le sport

Le CDOS de l'Indre a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt de la DRAJES CVL et est chargé de la lutte contre les violences dans le domaine sportif. Pour accomplir sa mission, le Comité vous propose plusieurs initiatives, dont une formation pour vous sensibiliser aux violences présentes dans le sport ainsi qu'aux comportements à adopter pour les combattre.

Deux formations sont proposées dans l'année.

Les formations

- **Mardi 24 février 2026 de 18h00 à 21h00**
- **Lundi 19 octobre 2026 de 18h00 à 21h00**

Toutes ces formations se déroulent en présentiel à la Maison Départementale des Sports

CONTACT



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre

Maison Départementale des Sports
89 Allée des Platanes - 36 000 Châteauroux
indre@franceolympique.com
02 54 35 55 30 - 06 43 83 16 30

Pour vous inscrire, vous pouvez compléter le formulaire au lien suivant : [cliquez ici](#)

